



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

A  TRAVAUX (1) B  FOURNITURES (1) C  SERVICES (1)

- 1  La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC. (2)  
2  Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence. (2)  
3  Le présent avis correspond à un système de qualification constituant une mise en concurrence. (2)  
Dans l'affirmative, remplir la rubrique 17.

### 4 IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE ADJUDICATRICE

#### CATEGORIE : (1)

- 1  Etat.                      2  Région                      3  Département                      4  Commune  
5  Etablissement public national.                      6  Etablissement public territorial                      7  Autre :  
**Etablissement public de coopération intercommunale**

### 5 ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S) : (3)

#### Du pouvoir adjudicateur :

- 1  Services généraux des administrations publiques  
2  Défense  
3  Ordre et sécurité publics  
4  Environnement  
5  Affaires économiques et financières  
6  Santé  
7  Logement et développement collectif  
8  Protection sociale  
9  Loisirs, culture et religion  
10  Education  
11  Autre (*préciser*)

#### De l'entité adjudicatrice

- 12  Production, transport et distribution de gaz et de chaleur  
13  Électricité  
14  Prospection et extraction de gaz et de pétrole  
15  Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides  
16  Eau  
17  Services postaux  
18  Services de chemin de fer  
19  Services de chemin de fer urbains, de tramway ou d'autobus  
20  Activités portuaires  
21  Activités aéroportuaire

6 Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs (1)  Oui -  Non

### 7 Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur .

1 Nom de l'organisme : **Territoire de la Côte Ouest**

2 Correspondant : **Monsieur le Président**

3 Adresse : **01 Rue Eliard Laude – B.P. 49**

4 Code postal : **97822**      5 Ville : **Le Port Cedex**      6 Pays (*autre que la France*) : .....

7 Téléphone : **0262-32-12-12**      8 Poste : .....      9 Télécopieur: **0262-32-22-22**

10 Courriel: [courrier@tco.re](mailto:courrier@tco.re)

11 Adresse Internet (URL) (*le cas échéant*) : [www.tco.re](http://www.tco.re)

12 Adresse du profil d'acheteur (URL) (*le cas échéant*) : .....

(Pour formuler des adresses complémentaires, se reporter à l'annexe I, page 7)



- Lot 6 : Menuiserie bois intérieur / extérieur
- Lot 7 : Menuiserie aluminium
- Lot 8 : Plomberie / sanitaire – VMC

**1 Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :**

Le montant total maximum des marchés subséquents, tous lots confondus, est fixé à 4 000 000 € HT sur les 4 années.

**2 Options :** descriptions concernant les achats complémentaires : (le cas échéant) sans objet

**3** S'il est connu, calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :

.....  
 .....

**4**  Acceptation des variantes (2)

**13 Prestations divisées en lots (1)**  Oui (*Se reporter à l'annexe II, page 8, pour décrire les lots.*)  Non

Si oui, possibilité de présenter une offre pour : (1)  un seul lot  un ou plusieurs lots  tous les lots

**14 Durée du marché ou délai d'exécution :**

**1** durée : 48 mois à compter de la notification du marché

**2** soit, délai : à compter du .....(jj/mm/aaaa) et jusqu'au ..... jj/mm/aaaa)

Les délais maximums de réalisation des prestations seront définis par les titulaires de l'accord cadre à l'occasion de la passation des marchés subséquents.

**15 CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ**

**1** Cautionnement et garanties exigés : (*le cas échéant*) .....

Lorsque le montant d'un marché subséquent est supérieur à 20 000 € HT, chaque acompte correspondant fait l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5% dans les conditions prévues aux articles 101, 102 et 103 du Code des marchés publics.

**2** Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

- Modalité de financement de l'opération : les prestations du présent accord cadre seront financées par le budget général du TCO. Les titulaires pourront céder ou nantir, en partie ou en totalité, les créances résultant des marchés subséquents.
- Avance : sauf renonciation expresse du titulaire exprimée dans l'acte d'engagement du marché subséquent, une avance égale à 30% toutes taxes comprises son montant initial, lui sera accordée. Les dates et les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont précisées au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

- Règlement par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique et par virement au compte des titulaires
- Délai global de paiement :  
 .  
 Le délai global de paiement sera de 30 jours à compter de la réception du projet de décompte.
- Modalités de paiement : chaque marché subséquent sera traité à prix unitaires. Les prix des marchés subséquents seront révisables. Avant la fin de chaque mois, il sera établi, une situation faisant ressortir, les quantités des prestations réalisées depuis le début d'exécution du marché subséquent, arrêtées à la fin du mois précédent.

**3** Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Des candidats individuels ou des groupements conjoints ou solidaires sont acceptés. Une même entreprise peut présenter une offre, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de mandataire d'un groupement soit en qualité de membre non mandataire d'un ou de plusieurs groupements. Elle ne peut pas cumuler les deux qualités de candidat individuel et de mandataire d'un groupement candidat.

En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des pièces demandées dans la rubrique « condition de participation ». La sous-traitance est autorisée. Les sous-traitants éventuels devront se conformer aux mêmes formalités

**4** Autres conditions particulières : (*le cas échéant*) .....

Unité monétaire : euro

**5** Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément du français : (3)

- allemand  anglais -  danois  espagnol -  estonien  finnois  grec  hongrois  italien  
 letton  lituanien  maltais  néerlandais  polonais  portugais  slovaque  slovène  
 suédois  tchèque  Autre(s) :

---

## **16 CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Renseignements concernant la situation des opérateurs économiques et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures (*Application des articles 43, 44, 45, 46, 52 et 156 du code des marchés publics*)

Pour justifier de ses capacités juridiques, professionnelles, techniques, économiques et financières le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature des liens juridiques existant entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou de ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Le candidat doit donc produire les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

## **1 Situation juridique - références requises :**

les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature avec identification du candidat ;

En cas de groupement, les candidatures sont présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché.

- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ;
- si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au Bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1 à L.8221-3, L. 8221-5, L. 8251-1, L. 8221-11, L. 8221-8, L. 8231-1, L. 8241-1 et L.8241-2 du Code du travail
- pour les entreprises de plus de 20 salariés, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il a satisfait à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail au cours de l'année 2009 ;
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat en vue de justifier qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-6, 341-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal et par l'article 1741 du code général des impôts
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales à la date du 31 décembre 2009 ;

En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés dans cette rubrique.

## **2 Capacité économique et financière – références requises/niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :**

Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Attestation d'assurances couvrant leur responsabilité civile et les responsabilités résultant des principes dont s'inspirent les articles 1792 à 1792-2 et 2270 du Code civil pour l'année en cours.

Conformément à l'article 45 III du code des marchés publics, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par une attestation comptable (état financier de l'entreprise depuis sa création, dont

chiffre d'affaires) ainsi que, le cas échéant, la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'entre elles le montant et la nature des prestations exécutées. Et pour les entreprises les plus récentes, elles signaleront l'impossibilité de produire ces derniers et indiqueront simplement la date de création de la structure dans le cadre, à la place du ou des CA concernés.

**3 Référence professionnelle et capacité technique – références requises/niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :**

Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années.
- La présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyés d'attestations de bonne exécution pour les travaux importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. A défaut d'attestation, le candidat peut joindre une déclaration comprenant ces mêmes indications.
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

---

**17 Conditions de participation à un système de qualification : (le cas échéant)**

*(Si cette information est volumineuse et repose sur des documents auxquels les opérateurs économiques intéressés ont accès, un résumé des principales conditions et méthodes ainsi qu'une référence à ces documents suffisent.)*

**1** Conditions que doivent remplir les opérateurs économiques en vue de leur qualification: .....

.....  
.....

**2** Méthodes par lesquelles chacune de ces conditions sera vérifiée

.....  
.....

---

**18**  **Marché réservé à des ateliers protégés (article 15 du code des marchés publics) (2)**

---

**ZONE OBLIGATOIRE en cas de limitation du nombre de candidats**

**19 Nombre de candidats** *(dans le cas d'une procédure restreinte, négociée ou de dialogue compétitif)*

**1** Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre . .....

**2** Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : .....

**3** Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

.....

---

**20 CRITERES D'ATTRIBUTION**

**De l'accord cadre**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

**70 % valeur technique au regard du mémoire technique**

**30 % prix des prestations**

**Des marchés subséquents**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

**50 % montant du marché subséquent**

**40 % valeur technique au regard du mémoire technique**

**10% délai d'exécution**

---

**21**  Une enchère électronique sera effectuée (2)

Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique

.....  
.....

---

**22 PROCEDURES**

Type de procédure : (1)

1  Appel d'offres ouvert

2  Appel d'offres restreint . .

3  Concours ouvert

4  Concours restreint

5  Marché négocié

6  Dialogue compétitif .

7  Procédure adaptée

8  Autre

---

**23**  Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier en cas de dialogue compétitif ou de procédure négociée (2)

---

**24**  Délai d'urgence - Justification : (2) **ZONE OBLIGATOIRE SI DÉLAI D'URGENCE**

.....  
.....

---

**25 Publications communautaires relatives à la même consultation**

Date d'envoi de l'avis concernant la même procédure d'achat au *Journal officiel de l'Union européenne* ..... (jj/mm/aaaa) **ZONE OBLIGATOIRE EN CAS DE PUBLICITE AU JOUE**

Avis concernant la même procédure d'achat antérieurement publié(s) au JOUE : (*le cas échéant*)

N° ..... (jj/mm/aaaa)

N° ..... (jj/mm/aaaa)

N° ..... (jj/mm/aaaa)

---

**26 Conditions de délai**

1 Date limite de réception des candidatures ..... (jj/mm/aaaa) à h)

(mn)

**2** Si elle n'est pas prévue dans le règlement de la consultation :  
date limite de réception des offres : **02 Août 2010 à 12h00** (heure locale ile de la réunion) soit  
10h00 (heure de Paris)

Procédure restreinte, négociée ou dialogue compétitif :

**3** Date prévue pour l'envoi aux candidats sélectionnés de l'invitation à présenter une offre ou à  
participer au dialogue : .....  
(jj/mm/aaaa)

**4** Délai minimum de validité des offres : **120** jours, à compter de la date limite de réception des  
offres

---

## **27 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**1 Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité  
adjudicatrice** : 10 -66 - PA - DDI.....

### **2 Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**

Le cahier des charges sera remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande écrite au  
service des Marchés du TCO. Le DCE peut également être téléchargé via le site internet du TCO  
([www.tco.re](http://www.tco.re))

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents

### **3 Définition des études à effectuer par les candidats lors d'un concours, d'un marché de conception-réalisation ou d'un dialogue compétitif**

.....  
.....

### **4 Récompenses et jury**

Une ou des primes seront attribuées (2)

Nombre et montant des primes à attribuer : (le cas échéant)

Détail des paiements à verser à tous les participants : (le cas échéant)

**5** Le marché de services faisant suite au concours devra-t-il être attribué au lauréat ou à l'un des  
lauréats du concours ?

**6** Autres informations :

- Code NUTS : FR94
- Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : non
- Il s'agit d'un avis périodique : non
- Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : non
- Remise d'échantillons ou de matériels de démonstration : non

28 Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

1 Nom de l'organisme: **Tribunal Administratif**.....  
 2 Adresse : **2 Ter Rue Félix Guyon**  
 3 Code postal : **97400**      4 Ville: **SAINT-DENIS**  
 5 Pays (*autre que la France*) : .....  
 6 Téléphone : ..... 7 Poste :      8 Télécopieur: .....  
 9 Courriel: .....  
 10 Adresse Internet (URL) (*le cas échéant*) : .....

29 Date d'envoi du présent avis à la publication : (*mois en toutes lettres*)  
 08 Juillet 2010.

#### ANNEXE 1-Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

d'ordre administratif

1 Nom de l'organisme: **Territoire de la Côte Ouest**  
 2 Correspondant :Services des marchés.....  
 3 Adresse :      01 Rue Eliard LAUDE – B.P. 49  
 4 Code postal : 97822      5 Ville: Le Port Cedex      6 Pays (*autre que la France*) : .....  
 7 Téléphone : 02-62-32-12-12      8 Poste:      9 Télécopieur: 02-62-32-22-22  
 10 Courriel : [courrier@tco.re](mailto:courrier@tco.re)  
 11 Adresse Internet (URL) (*le cas échéant*) :      [www.tco.re](http://www.tco.re)

d'ordre technique

1 Nom de l'organisme : **Territoire de la Côte Ouest**  
 2 Correspondant :  
     Direction de l'Investissement  
 3 Adresse :      01 Rue Eliard LAUDE – B.P. 49  
 4 Code postal : 97822      5 Ville: Le Port Cedex      6 Pays (*autre que la France*) : .....  
 7 Téléphone : 02-62-32-12-12      8 Poste :      9 Télécopieur: 02-62-32-22-22  
 10 Courriel: [courrier@tco.re](mailto:courrier@tco.re)  
 11 Adresse Internet (URL) (*le cas échéant*) :      [www.tco.re](http://www.tco.re)

**□ Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

**1** Nom de l'organisme: **Territoire de la Côte Ouest**  
**2** Correspondant : Service des Marchés  
**3** Adresse : 01 Rue Eliard Laude -B.P. 49  
**4** Code postal : 97822 **5** Ville: Le Port Cedex **6** Pays (*autre que la France*)  
**7** Téléphone : 02-62-32-12-12 **8** Poste: . **9** Télécopieur :02-62-32-22-22  
**10** Courriel : [marche@tco.re](mailto:marche@tco.re)  
**11** Adresse Internet (URL) (*le cas échéant*) : [www.tco.re](http://www.tco.re)

---

**34 □ Adresse à laquelle les offres / candidatures / projets / demandes de participation doivent être envoyés**

**1** Nom de l'organisme : **Territoire de la Côte Ouest**  
**2** Correspondant : Service des Marchés  
**3** Adresse : 01 Rue Eliard Laude – B.P. 49  
**4** Code postal : 97822 **5** Ville: Le Port Cedex **6** Pays (*autre que la France*)  
**7** Téléphone : 02-62-32-12-12 **8** Poste: **9** Télécopieur :02-62-32-22-22  
**10** Courriel: [marche@tco.re](mailto:marche@tco.re)  
**11** Adresse Internet (URL) (*le cas échéant*) : [www.tco.re](http://www.tco.re)







**8 Informations complémentaires :** .....